

Offre de remboursement LUMIX été 2023 - Termes et conditions

Enregistrez votre appareil photo LUMIX S5M2 ou S5M2X acheté du 22 mai au 2 octobre 2023 chez un revendeur participant et recevez jusqu'à 200€.

Enregistrez votre objectif LUMIX acheté du 22 mai au 2 octobre 2023 chez un revendeur participant et recevez jusqu'à 500€.

Courriel: Panasonic@promotion-support.com

Période de promotion : Du 22 mai 2023 au 2 octobre 2023 inclus

Période de participation : Du 22 mai 2023 au 2 novembre 2023 inclus

1. ORGANISATEUR

1.1. L'Offre de remboursement LUMIX été 2023 (ci-après dénommée la «**Promotion**») est organisée par Panasonic France, 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Gennevilliers, en tant que succursale de Panasonic Marketing Europe GmbH, dont le siège social est Hagenauer Str. 43, 65203 Wiesbaden, Allemagne, ci- après désigné l' «**Organisateur**».

2. ÉLIGIBILITÉ

2.1. La Promotion est ouverte aux résidents des pays suivants : France [Corse comprise] et DROM-COM [Zone Euro], Monaco, Allemagne, Autriche, Belgique, Luxembourg, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suisse, Serbie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Lettonie, Andorre, Kosovo, Saint-Marin ci-après désignés «**Pays participants** ».

2.2. Le participant doit être âgé d'au moins 18 ans («**Participant** »). Les employés de l'Organisateur, de ses filiales, leurs familles, agents et autres parties directement impliquées dans cette offre ne sont pas autorisés à participer. L'offre est uniquement ouverte aux participants qui achètent pour leur propre usage, c'est-à-dire aux utilisateurs finaux. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des participants et/ou d'exclure des participants à sa seule discrétion, à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demandes au nom de leurs clients. L'inscription et les réclamations par le revendeur participant, les employés du revendeur participant et les familles des employés ne sont pas autorisées à participer.

2.3. Pour bénéficier de l'offre, le participant doit :

- Acheter, du 22 mai au 2 octobre 2023 inclus, un appareil photo LUMIX S5M2 ou S5M2X ou un objectif LUMIX éligible à l'offre (voir liste en annexe 1) auprès d'un revendeur participant dans un pays participant. Tous les revendeurs Participants sont énumérés à l'adresse <https://www.panasonic.com/fr/consumer/offres-et-promotions/offres-et-promotions/offre-lumix-s5ii-s5iix-objectifs-lumix-s/participating-retailers.html> et à l'annexe 2. Veuillez également vérifier auprès de votre revendeur local s'il participe à cette offre.
- Enregistrer, du 22 mai au 2 novembre 2023 inclus, son produit éligible conformément aux présentes conditions générales sur la page d'enregistrement hébergée par notre partenaire Benamic, IDA Business & Technology Park, Ring Road, Kilkenny, Irlande, (" Benamic "), en fournissant les informations demandées à la clause 4.

2.4. Tous les produits éligibles doivent être des produits Panasonic neufs et authentiques. Ne seront pas éligibles à cette offre : les produits d'occasion, remis à neuf ou reconditionnés, les produits importés en dehors des pays participants, les produits contrefaits ou qui enfreignent les droits de propriété intellectuelle du groupe de sociétés Panasonic. Les produits achetés chez Amazon ne sont pas éligibles. L'Organisateur n'acceptera une demande de remboursement provenant d'Amazon Marketplace que si le revendeur figure sur la liste des revendeurs participants à cette campagne. La demande sera rejetée pour tout autre revendeur tiers sur la plateforme Amazon Marketplace. L'Organisateur n'acceptera aucune demande pour les produits achetés sur eBay (qu'ils soient neufs ou d'occasion).

3. REMBOURSEMENT

3.1. En participant à cette offre, le participant bénéficiera d'un remboursement de 100, 200€ pour un appareil photo éligible et jusqu'à 500€ de remboursement pour un objectif éligible.

3.2. Le montant remboursé dans le cadre de cette offre est non échangeable, non transférable et il n'y a pas d'alternative en espèces ou en crédit possible. Le paiement du remboursement par l'intermédiaire du revendeur participant est expressément interdit. Une double demande de remboursement est exclue.

3.3 L'offre est valable dans la limite de 5 produits éligibles par participant. Une seule demande de remboursement peut être faite par produit éligible.

3.4 Lorsque le paiement du remboursement constitue un avantage imposable, la responsabilité fiscale incombe au participant. Par conséquent, si votre banque vous facture des frais, ces frais seront déduits par votre banque du montant du remboursement.

3.5 Le remboursement sera effectué dans les 28 jours suivant la validation de votre demande.

4. COMMENT PARTICIPER

4.1. Du 22 mai au 2 novembre 2023 inclus, enregistrez le produit éligible en ligne sur la page d'enregistrement hébergée par Benamic à l'adresse suivante <https://www.panasonic.com/fr/consumer/offres-et-promotions/offres-et-promotions/offre-lumix-s5ii-s5iix-objectifs-lumix-s.html>

4.2. Les participations relatives aux produits éligibles achetés **AVANT** le 22 mai 2023 ou **APRÈS** le 2 octobre 2023 seront considérées comme invalides.

4.3. Pour demander le remboursement, le participant doit **OBLIGATOIREMENT** fournir les informations suivantes sur la page mentionnée à la clause 4.1 :

1) Données personnelles (titre, nom complet, adresse postale, pays de résidence, email, téléphone).

2) Détails du produit (référence du produit, enseigne, nom du magasin, pays d'achat, date d'achat, numéro de série des produits éligibles, facture téléchargée et image du numéro de série et du code-barres). Veuillez fournir une facture indiquant le nom du détaillant participant, la date d'achat et la référence du produit.

3) Coordonnées bancaires

4.4 Une fois inscrit, vous recevrez une confirmation par e-mail. Une participation doit être faite pour chaque produit éligible acheté et ne peut pas être cumulée avec toutes autres offres en cours sur ces produits éligibles.

4.5 La période pour demander le remboursement est la « **Période de participation** » du 22 mai au 2 novembre 2023 inclus. Les demandes faites avant et après la période de participation ne seront pas prises en compte. Le participant doit s'assurer que la facture d'achat comprend le nom du produit (numéro de modèle) acheté, le nom du magasin et la date d'achat.

4.6. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle, de serveur, de site web ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, qui empêcherait le participant de participer à l'offre ou l'y empêche de toute autre manière. Si l'inscription en ligne n'est pas possible pour des raisons techniques, notre équipe d'assistance est disponible à l'adresse Panasonic@promotion-support.com.

4.7. Les réclamations faites par fax, téléphone, courriel ou courrier ne seront pas acceptées. Les formulaires de réclamation ou les enquêtes illisibles, incomplets ou altérés seront considérés comme nuls, conformément aux présentes conditions générales.

4.8. La participation du participant sera vérifiée par Benamic conformément aux présentes conditions générales. Les participations ne sont pas valables pour des produits éligibles qui sont retournés à un revendeur ou si le participant échange le produit éligible ou reçoit un remboursement complet. Auquel cas l'Organisateur sera en droit de réclamer le remboursement des primes fournies.

4.9. L'Organisateur ne traitera pas une demande si le participant ne fournit pas une copie valide de la facture ou reçu d'achat, du numéro de série du produit et l'image de l'étiquette porteuse du numéro de série et du code-barres.

4.10 Dans le cas où le participant renvoie le produit éligible au revendeur, le participant n'aura pas le droit de demander le remboursement et toute demande sera par la suite rejetée. Afin d'éviter tout doute, cette clause n'interdit en aucun cas au participant d'exercer ses droits statutaires ou de garantie applicables.

5. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

5.1. Le responsable du traitement des données est l'Organisateur, Panasonic Marketing Europe GmbH, Hagenauer Str. 43, 65203 Wiesbaden, ALLEMAGNE ; data_protection@eu.panasonic.com

5.2. L'Organisateur se conformera aux dispositions légales de la loi applicable en matière de protection des données. La politique de confidentialité de l'Organisateur qui s'applique, peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.panasonic.com/fr/privacy-policy.html>

5.3. Les données personnelles seront collectées et traitées par Benamic pour le compte de l'Organisateur. Benamic se conformera aux dispositions légales du droit applicable en matière de protection des données. Les types de données collectées comprennent les données personnelles, les données sur les produits et les données bancaires énumérées au point 4.3.

5.4. Les objectifs de la collecte des données : Les données seront collectées, traitées et stockées par Benamic aux seules fins de l'exécution de l'offre. Pour l'enregistrement du produit auprès de l'Organisateur ou pour le marketing par courriel de l'Organisateur, les données seront collectées par l'Organisateur dans la mesure où le Participant y a consenti lors de l'enregistrement. Si le Participant a consenti au marketing par courriel, les données personnelles énumérées au point 4.3 seront également collectées, traitées et stockées à cette fin. Les données des clients existants seront comparées et mises à jour avec les données fournies dans le cadre de cette offre.

5.5. Aux fins de la réalisation de l'offre, le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'article 6 (1) (b) Règlement général sur la protection des données (" RGPD "). Le traitement de vos données personnelles aux fins du marketing par courriel est fondé sur l'article 6 (1) (a) du RGPD.

5.6. Toutes les données personnelles du participant ne seront ni transmises à des tiers ni mises à leur disposition pour une utilisation sans leur consentement. Une exception est faite pour les tiers, entre autres les agences qui ont été mandatées pour gérer l'offre, et qui collecteront, stockeront et utiliseront les données aux fins de gestion de l'offre. Les tiers se conformant au RGPD, ils ont mis en place les mesures de sécurité nécessaires et un accord de traitement des données par écrit comme convenu avec l'Organisateur.

5.7. Les données personnelles des participants seront conservées par Benamic aussi longtemps que nécessaire afin de respecter les exigences légales et à des fins juridiques, et seront supprimées au plus tard après 12 mois après la clôture de l'offre.

5.8. Le participant peut à tout moment s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles respectives à des fins de marketing direct et se désabonner de la newsletter. Il peut se désabonner en cliquant sur le lien vers le "Centre de gestion des abonnements à la newsletter" fourni dans chaque courriel de la newsletter, ou via son compte My Panasonic ou en faisant la demande à l'Organisateur à l'adresse mail data_protection@eu.panasonic.com.

5.9. Le participant a le droit à tout moment d'obtenir gratuitement des informations sur les données personnelles stockées par l'Organisateur, leur

origine et leur destinataire et la finalité du traitement des données et, le cas échéant, un droit de rectification, de blocage ou de suppression de ces données dans le cadre des dispositions légales applicables en envoyant sa demande à data_protection@eu.panasonic.com. Le participant a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

6.CONDITIONS GÉNÉRALES

6.1. En réclamant le remboursement, les participants reconnaissent avoir lu et accepté les présentes conditions générales.

6.2. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité de toutes les participations pour se protéger contre les participations frauduleuses, invalides ou répétitives, y compris, sans limitation, de demander au participant la preuve qu'il n'a pas retourné le produit éligible dans le délai de 28 jours à compter de la date de livraison. Les réclamations concernant des produits éligibles retournés, des participations de mauvaise foi ou frauduleuses ou des réclamations qui ne répondent pas aux présentes conditions générales seront invalidées.

6.3. L'Organisateur se réserve le droit, et à sa seule discrétion, de modifier ces termes et conditions à tout moment et de modifier ou de retirer cette offre à tout moment.

6.4. Afin de contrôler les demandes frauduleuses, l'Organisateur se réserve le droit de vérifier les retours de produits auprès des détaillants agréés comparés aux demandes de remboursement reçues. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'attribution d'une prime (ou de prendre des mesures pour exiger son remboursement s'il a déjà été versé) s'il soupçonne qu'une demande fautive ou frauduleuse a été faite.

6.5. Les présentes conditions générales sont régies par les lois de la République d'Allemagne, à l'exclusion du droit international des conflits, en particulier la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Toutefois, les dispositions obligatoires du droit local de l'État dans lequel se trouve votre résidence habituelle ou votre siège social restent inchangées et prévaudront en cas de conflit avec les dispositions du droit allemand. Les tribunaux de Wiesbaden, Allemagne, sont seuls compétents pour régler tout litige ou réclamation découlant de cette Offre ou en relation avec celle-ci.

6.6. Si une clause de ces termes et conditions est invalide, elle n'**affecte pas** la **validité** des autres dispositions des présentes conditions.

Annex 1 – Produits éligibles

Références éligibles	Montant du remboursement
Appareils photo	
DC-S5M2KE	200 €
DC-S5M2E	100 €
DC-S5M2XKE	200 €
DC-S5M2XE	100 €
Objectifs	
S-X50E	500 €
S-R70200E	200 €
S-R24105E	200 €
S-E2470E	200 €
S-E70200E	200 €
S-R1635E	200 €
S-R1428E	100 €
S-S85E	50 €
S-R70300E	100 €
S-S24E	100 €
S-S35E	50 €
S-S18E	100 €